

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE HANTAY SEANCE ORDINAIRE DU 23 MARS 2018

Présents : BONNEL A, CANON C, DELMER B, DOYELLE O, FAUCOMPRES D, LE MEILLOUR F, MATHON L, MONTOIS J, MOUTIEZ S, PLANCQ G, SELLIEZ D, WAELPUT L

Procuration : DUQUESNE ML pouvoir à CANON C, SAGNIER J pouvoir à DOYELLE O

Excusés : DUQUESNE ML, PEREZ M, SAGNIER J

Secrétaire de séance : DOYELLE O

Séance ouverte à 18h30, sous la présidence de Monsieur MONTOIS Jacques, Maire

A l'ouverture de la séance Monsieur le Maire, procède à l'appel des membres et constate que le quorum est atteint.

Monsieur le Maire fait lecture de l'ordre du jour et demande l'ajout d'un point : Transfert de compétence SAGE à la Mel.

Approuvé

Procès-verbal de séance en date du 2 février 2018

PV a été approuvé à l'unanimité.

Compte Administratif 2017

Après la présentation du compte administratif sur les dépenses et recettes 2017 soit :

Section fonctionnement

Dépenses : 776 439.75€ - Recettes : 923 968.68€ soit un excédent de 147 528.93€

Section Investissement

Dépenses : 213 052.15€ - Recettes : 1 510 116.77€ soit un excédent de 1 297 064.62 €

Madame BONNEL Annie, Conseiller Délégué au Maire, a soumis au vote le compte administratif qui a été approuvé à l'unanimité.

Compte de gestion 2017

Approuvé à l'unanimité

Affectation des résultats

L'Assemblée a approuvé, 12 voix pour, 2 voix contre, l'affectation des résultats soit :

affectation de la section de fonctionnement à la section d'investissement au compte 1068 : 140 000€,

affectation au résultat de fonctionnement reporté à la ligne R002 : 61 256.31 €

affectation du résultat d'investissement à la ligne R001 : 1 714 291.48 €

Vote des taux

Après présentation et proposition de Monsieur le Maire, il a été décidé à l'unanimité de ne pas augmenter les taux des impôts directs locaux : taxe d'habitation, taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties – soit : 25.5% taxe d'habitation – 22.44% taxe foncière sur les propriétés bâties et 88.74% non bâties.

Budget Primitif 2018

Madame BONNEL Annie, a fait la présentation du Budget Primitif pour un montant total de 4 245 756.65 € réparti en section fonctionnement pour un montant de 991 211.31 € et en section d'investissement pour un montant de 3 541 074.88 €.

Madame CANON Cécile a présenté les différentes subventions attribuées aux associations .

Approuvé 12 voix pour – 2 voix contre

PLU 2

Monsieur le Maire a fait un rappel du PLU. Il a informé l'Assemblée que la Mel avait approuvé le PLU et que les communes de la Mel doivent donner leur avis.

Après discussion l'Assemblée a décidé, à l'unanimité, d'approuver le PLU.

Demande Prémption

Monsieur le Maire a présenté le projet d'une maison médicalisée et ateliers municipaux. Le projet est sur les parcelles A1252 et A1253. Après discussion, l'Assemblée, a décidé 12 voix pour 2 voix contre, d'autoriser Monsieur le Maire à exercer au nom de la commune le droit de préemption et d'entreprendre les démarches nécessaires auprès des services de la Mel.

Contrat CDD

Monsieur le Maire a rappelé aux membres du Conseil Municipal, la fin d'un contrat aidé. Monsieur le Maire a demandé l'autorisation de créer un emploi en cdd occupé par un agent contractuel à raison de 24h hebdomadaires. L'Assemblée a approuvé, 13 voix pour, 1 voix contre.

Délégués CAO

Monsieur le Maire a informé l'Assemblée que la CAO est composée de 3 membres titulaires et 3 membres suppléants. BONNEL A, LE MEILLOUR F, MOUTIER S, WAELPUT L, FAUCOMPRES D, DELMER B ont été désignés.

Modifications Statuts SIDEN

Monsieur le Maire a informé l'Assemblée des modifications statutaires du SIDEN. Approuvé à l'unanimité.

Transfert compétence du SAGE

Monsieur le Maire a informé l'Assemblée de la prise de compétence du SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion de Eaux) par la Mel. Les communes membres doivent se prononcer sur les transferts. L'Assemblée a approuvé à l'unanimité.

Questions diverses

La séance est levée à 19h37